

**TAE ARC A POULIES
U18 & U21**

**CHAMPIONNAT DU MONDE TAE
WINNIPEG (CAN) – 17-24/08/2025
JUNIOR CUP
CATEZ (SLO) – 28/07/2025-02/08/2025**

MODE DE SELECTION

Le nombre de places pour le championnat du Monde est de 3 tireurs maximum par catégorie.

EPREUVE DE SELECTION

Chaque archer se présentant au processus de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin du championnat du Monde. Pour être sélectionnable, chaque archer devra :

- Etre licencié à la FFTA en 2025 et être de nationalité française,
- Faire acte de candidature par mail (a.recullet@ffta.fr) en indiquant la catégorie d'âge dans laquelle il souhaite concourir avant le 12 mai 2025,
- Faire parvenir par mail (a.recullet@ffta.fr) avant le 12 mai 2025, une copie numérisée de son passeport dont la date de validité devra être supérieure au 27 août 2025,
- Pour les mineurs, être en possession d'une autorisation annuelle de sortie du territoire (en faire parvenir une copie à a.recullet@ffta.fr avant le 12 mai 2025),
- S'il est inscrit sur liste ministérielle, être à jour de sa surveillance médicale réglementaire 2025.

Le processus de sélection est composé de deux étapes.

1^{ère} étape de sélection

La première épreuve de sélection correspond au TNJ2¹ qui se déroulera du 24 au 25 mai à Compiègne. Elle prendra en compte les scores réalisés pendant le tir de qualification ainsi que le classement final du TNJ.

2^{ème} étape de sélection

La deuxième épreuve de sélection correspond TNJ3¹ qui se déroulera du 14 au 15 juin à Rochefort-sur-Mer. Elle prendra en compte les scores réalisés pendant le tir de qualification ainsi que le classement final du TNJ.

Le règlement de ces épreuves et les modalités de classement sont détaillés en annexe.

OFFICIALISATION DE LA SELECTION

L'équipe de France qui participera au **championnat du Monde** (Winnipeg, Canada, 17-24/08/25) :

- Sera composée du ou des archers sélectionnés au championnat du Monde TAE senior,

¹ A noter qu'en cas de sélection en équipe de France pour une compétition internationale empêchant la participation au TNJ2 ou au TNJ3, les résultats obtenus lors de ladite compétition internationale seront pris en compte dans le cadre du processus de sélection.

- Pourra être complétée du premier archer du classement final de l'épreuve de sélection, à condition d'avoir obtenu au moins une fois des points de bonus au score,
- Pourra être complétée, dans l'intérêt de l'équipe de France, par le comité de sélection.

La sélection pour le championnat du Monde sera définitive au plus tard le 1^{er} juillet 2025.

L'équipe de France qui participera à la **Junior Cup 2** (Catez, Slovénie, 28/07/25-02/08/25) sera composée, dans son intérêt, par la direction technique nationale.

La sélection pour la Junior Cup 2 sera définitive au plus tard le 1^{er} juillet 2025.

Généralités communes à l'ensemble des modalités de sélection

La DTN et le comité de sélection composeront les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ses résultats antérieurs ainsi que toute éventuelle procédure ou sanction disciplinaire.

En outre, la DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international ou en cas de contraintes sévères liées notamment au contexte sanitaire et empêchant le déroulement normal du mode de sélection, celui-ci deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Chaque archer se présentant à une épreuve de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin de la compétition considérée.

ANNEXE

REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT

2x36 flèches

A l'issue de chaque 2x36 flèches, un classement est établi à partir de la somme des scores. En cas d'égalité, la règle internationale de départage est appliquée (nombre de 10, nombre de X).

En fonction du classement, des points sont attribués selon les modalités suivantes :

Classement	Points
1	8
2	6
3	4
4	2

Des points de bonus pourront être ajoutés selon le tableau suivant :

Homme				Femme			
U21		U18		U21		U18	
Score	Points	Score	Points	Score	Points	Score	Points
700	5	695	5	690	5	680	5

Un point de bonus supplémentaire pourra être ajouté à chaque point de score supplémentaire.

Classement final du TNJ

Des points seront attribués en fonction du classement final de chaque TNJ selon les modalités suivantes :

Classement	Points
1	6
2	4
3	2
4	1

A l'issue de la 2^{ème} épreuve, un classement final est établi à partir de la somme des points obtenus au cours des deux épreuves. En cas d'égalité, les points obtenus lors de la 2^{ème} épreuve seront pris en compte. Si l'égalité persiste, le meilleur 2x36 flèches sera pris en compte puis le nombre de 10 et X correspondants. Enfin, le 2x36 flèches de la 2^{ème} épreuve sera pris en compte puis le nombre de 10 puis de X.